

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

SITUATION 1:5'000

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 janvier 2006

Soumis à l'enquête publique du 3 mars au 3 avril 2006 et du 13 février au 15 mars 2007

Le Syndic : La Secrétaire :

Le Syndic : La Secrétaire :

Adapté par le Conseil général dans ses séances du 2 novembre 2006 et du 25 avril 2007

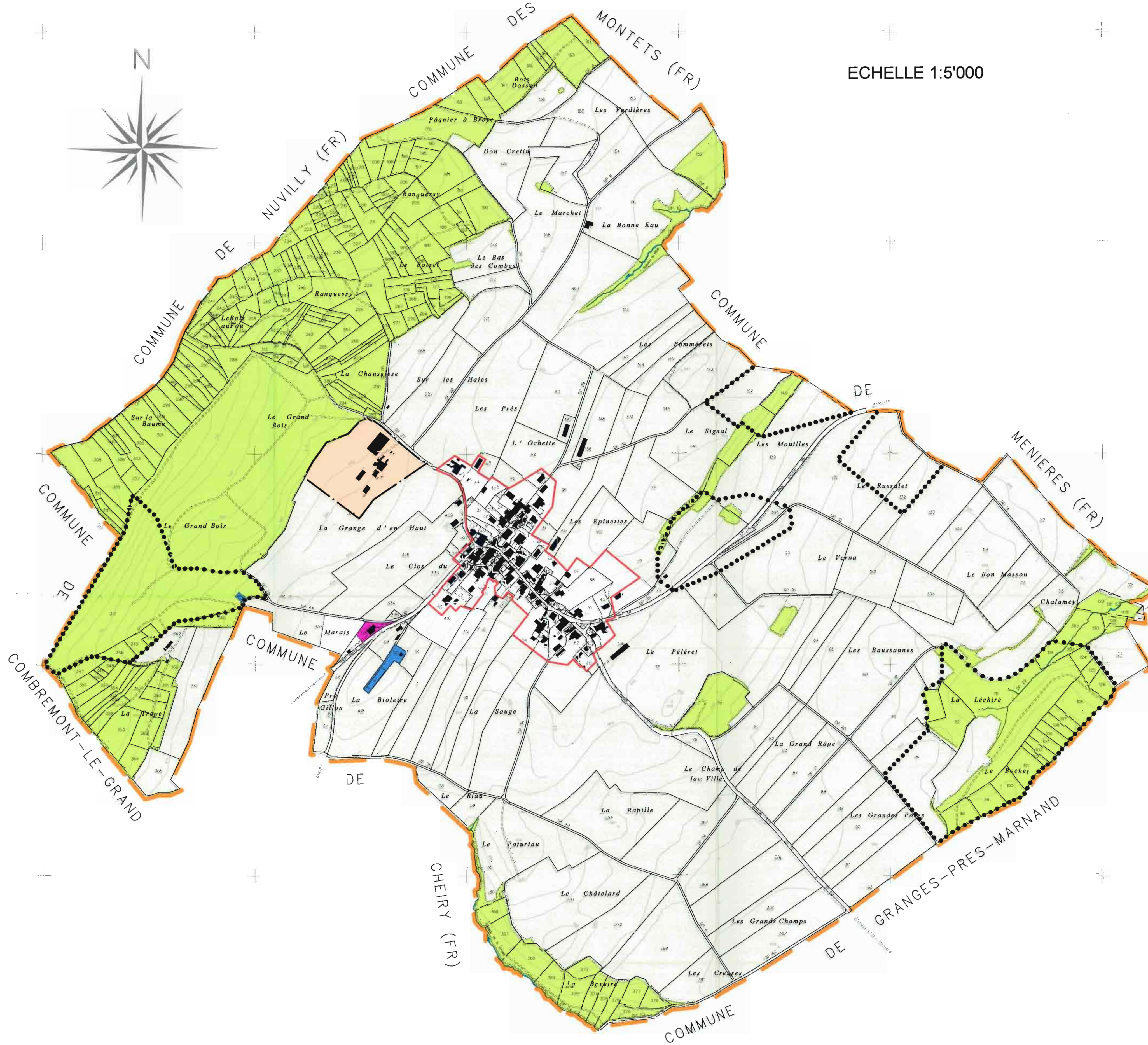
Approuvé préalablement par le département compétent : Lausanne, le 14 juillet 2007

Le Président : Le Secrétaire :

Le chef du Département :

Mis en vigueur, le 13 SEP. 2007 14 DEC. 2007

ECHELLE 1:5'000



LEGENDE

- List of symbols and descriptions for the zoning plan: orange line for communal limit, red line for village zone perimeter, blue for public utility zone, pink for artisanal zone, white for intermediate zone, grey for agricultural zone, green for forest area, orange square for PPA zone, and black dots for water protection sectors.

Remarque : Avec le plan du village au 1:1'000, le présent plan abrégé : - le plan d'extension fixe la limite des constructions approuvé le 24.08.1977 - le plan des zones 1:5'000, le plan du village 1:1'000 et le règlement approuvés le 14.03.1980 - le PPA "Aux Bioleires" approuvé le 7.08.1992

Signature of Michel Perrin, dated 2 mai 2007, with contact information for the engineering firm.